

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE, tenue le 5<sup>ème</sup> jour de juin 2017, à  
19 h, à la salle du conseil municipal, située au 9, avenue du Phare à La Martre.**

Son présent : M. Yves Sohier, maire;  
Mme Édith Gagné, conseillère;  
Mme Lynn Beaulieu, conseillère;  
Mme Lynda Dion, conseillère;  
Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère;  
Mme France Bergeron, directrice générale;

Son absent : M. Denis Tremblay, conseiller

Membres du conseil, formant quorum sous la présidence du maire, M. Yves Sohier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h00 par M. Denis Tremblay, conseiller, Mme France Bergeron fait fonction de directrice générale.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution 2017-06-50**

IL EST PROPOSÉ par, Mme Lynn Beaulieu, conseillère et, résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'ordre du jour ;
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai et de la séance extraordinaire du 15 mai 2017 ;
- 4) Adoption des comptes à payers ;
- 5) Adoption de l'achat du terrain pour la station essences, au montant de, 9000\$ plus les taxes municipales de 2018 ;
- 6) Adoption autorisant la location d'un rouleau compresseur pour étendre l'agrégat d'asphalte et le faire démêler à Mont-Saint-Pierre ;
- 7) Adoption de l'achat d'une imprimante couleur multifonction et de l'annulation du contrat d'entretien de l'imprimante canon IR1023;
- 8) Adoption du prêt de deux tables de pique-nique à la chapelle de Cap-au-Renard;
- 9) Adoption de l'inscription du maire au Congrès annuel de la FQM ;
- 10) Adoption de l'embauche de Bertrand pour laver les vitres ;
- 11) Adoption du renouvellement pour une période de cinq ans de la location du local au club des 50 ans et plus ;
- 12) Adoption de l'entente incendie Marsoui ;
- 13) Adoption du dépôt du projet FAIR ;
- 14) Adoption de la soumission d'Yvon Lemieux (projet FAIR) ;
- 15) Adoption de l'embauche d'un employé pour une période de 14 semaines, 40 heures semaine, à un taux horaire de 15\$ heures dans le cadre du projet FAIR ;
- 16) Adoption du protocole d'entente 1<sup>er</sup> répondant ;
- 17) Adoption du crédit de la facture incendie, fait à la Coulée d'Élixir ;
- 18) Adoption du mandat donnée à Zénon Bélanger pour le nivelage des routes ;
- 19) Adoption autorisant GTI à installer une antenne internet sur l'édifice municipal au 9, avenue du Phare ;
- 20) Information
  - Vacance Yves, les 2 premières semaines de juillet ;
  - Vacance France, les 2 dernières semaines de juillet (municipalité fermée) ;
- 21) Varia
- 22) Période de questions
- 23) Levée de la séance

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2017**

**Résolution 2017-06-51**

IL EST PROPOSÉ par Mme Lynda Dion, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin et de la séance extraordinaire du 15 mai 2017.

4. **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

**Résolution 2017-06-52**

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes payés et à payer.

5. **ADOPTION DE L'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 5407-482 POUR LA SOMME DE 9000\$, PLUS LES TAXES FONCIÈRES 2018**

**Résolution 2017-06-53**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire avoir une station essence;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit acquérir un terrain pour l'installation de la station essence ;

CONSIDÉRANT, que le propriétaire du lot 5407 482 est intéressé à nous vendre une parcelle de son lot;

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Lévesque, conseillère, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'acquérir une parcelle de terrain de 300 mètres carrés pour la somme de 9000\$ plus les taxes foncières 2018.

6. **ADOPTION AUTORISANT LA LOCATION D'UN ROULEAU COMPRESSEUR POUR ÉTENDRE L'AGRÉGAT DONNÉ PAR LE MTQ, ET DE LE FAIRE DÉMÊLER À MONT SAINT-PIERRE**

**Résolution 2017-06-54**

IL EST PROPOSÉ par Mme Édith Gagné, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'autoriser la location d'un rouleau compresseur et le démêlage de l'agrégat donné par le MTQ .

7. **ADOPTION DE L'ACHAT D'UNE IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION ET L'ANNULATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'IMPRIMANTE CANON IR1023**

**Résolution 2017-06-55**

IL EST PROPOSÉ par Mme Lynn Beaulieu, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'autoriser l'achat d'une imprimante multifonction couleur et d'annuler le contrat d'entretien de l'imprimante canon IR1023

8. **ADOPTION DU PRÊT DE DEUX TABLES DE PIQUE-NIQUE À LA CHAPELLE DE CAP-AU-RENARD**

**Résolution 2017-06-56**

CONSIDÉRANT que le comité de la chapelle de Cap-au-Renard nous demande un don de deux tables de pique-nique;

IL EST PROPOSÉ par Mme Lynda Dion, conseillère, et unanimement résolu par les conseillers présents de faire construire deux tables de pique-nique et de les prêter pour une période indéterminée à la chapelle de Cap-au-Renard. Chaque automne les tables doivent être ramassées par notre employé afin de les serrer pour l'hiver.

9. **ADOPTION DE L'INSCRIPTION DU MAIRE AU CONGRÈS ANNUEL DE LA FQM**

**Résolution 2016-06-57**

CONSIDÉRANT que chaque année la FQM (Fédération québécoise des municipalités) organise un congrès;

CONSIDÉRANT qu'au budget il y a un montant prévu pour cette occasion;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère, et unanimement résolu par les conseillers présents, d'autoriser l'inscription du maire à ce congrès.

10. **ADOPTION DE L'EMBAUCHE D'UNE PERSONNE, POUR LAVER LES VITRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES.**

**Résolution 2017-06-58**

CONSIDÉRANT, que les vitres n'ont pas été laver depuis plusieurs années;

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Lévesque, conseillère, et unanimement résolu de donner le contrat de laver les vitres intérieures et extérieur à une tierce personne.

11. **ADOPTION DU RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION D'UN LOCAL POUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS**

**Résolution 2017-06-59**

IL EST PROPOSÉ par, Mme Édith Gagné, conseillère, et unanimement résolu de renouveler la location du local au club des 50 ans et plus pour une période de cinq ans.

12. **ADOPTION DE L'ENTENTE INCENDIE DE MARSOUI**

**Résolution 2017-06-60**

IL EST PROPOSÉ par Mme Lynn Beaulieu, conseillère, et unanimement résolu de renouveler l'entente incendie avec la municipalité de Marsoui pour une autre année.

13. **ADOPTION DU DÉPÔT DU PROJET FAIR 2017**

**Résolution 2017-06-61**

CONSIDÉRANT le projet «FAIR 2017 » présenté dans le cadre du *Fonds d'aide aux initiatives régionales*;

CONSIDÉRANT que ce projet prévoit un budget total de 11 100.00\$, incluant une mise de fonds de la municipalité de 1 100\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lynda Dion, conseillère et résolu l'unanimité que soit :

1. Approuvé le projet «FAIR 2017 » présenté dans le cadre du *Fonds d'aide aux initiatives régionales* et autorise son dépôt à la MRC;
2. Autorise la mise de fonds de 1 100.00\$
3. Autoriser la directrice générale à signer la demande d'aide financière et tout autre document relié à celle-ci;
4. Nommée Yves Sohier, Maire et Mme France Bergeron, directrice générale responsable de la mise en œuvre de ce projet.

**14. ADOPTION DE LA PROPOSITION D'YVON LEMIEUX POUR LA FABRICATION D'UN PETIT PHARE DANS LE CADRE DU PROJET FAIR**

**Résolution 2017-06-62**

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère, et unanimement résolu par les conseillers présents d'accepter la proposition des services au montant de 2 000.00\$ de M. Yvon Lemieux pour la fabrication d'un mini phare.

**15. ADOPTION DE L'EMBAUCHE DE M. GHYSLAIN LAFLAMME DANS LE CADRE DU PROJET FAIR 2017**

**Résolution 2017-06-63**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 5 CV dans le cadre du projet FAIR;

CONSIDÉRANT que nous désirions avoir une personne qui peut être autonome et travaillant bien le bois;

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Lévesque, conseillère et unanimement résolu par les conseillers présents, de retenir la candidature de M. Ghyslain Laflamme pour une période de 14 semaines, 40 heures/ semaine au taux horaire de 15\$/heure.

**15. ADOPTION DU PROTOCOLE D'ENTENTE DES 1<sup>ER</sup> RÉPONDANTS**

**Résolution 2017-06-64**

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente avec les Premiers répondants est à renouveler;

CONSIDÉRANT ce que ce service apporte à nos citoyens,

IL EST PROPOSÉ par Mme Édith Gagné et résolu à l'unanimité par les conseillères présentes d'accepter de renouveler le protocole d'entente.

**17. ADOPTION DU CRÉDIT DE LA FACTURE INCENDIE FAIT À LA COULÉE D'ÉLIXIR EN 2015.**

**Résolution 2017-06-65**

CONSIDÉRANT que les déplacements des pompiers lors d'un incendie sont inclus dans les taxes foncières selon le MAMOT;

CONSIDÉRANT que nous ne pouvions pas facturer un citoyen pour les déplacements de pompiers lors d'un incendie

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lynn Beaulieu, conseillère, et unanimement résolu par les conseillers présents, de créditer la facture émit en 2015

**18. ADOPTION DU MANDAT DONNÉ À ZÉNON BÉLANGER POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS.**

**Résolution 2017-06-66**

CONSIDÉRANT que chaque printemps le nivelage des chemins de terre doit être effectué;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lynda Dion, conseillère et unanimement résolu par les conseillers présents de donner le mandat de niveler les chemins à M.Zénon Bélanger des Entreprises 3B.

**19. ADOPTION AUTORISANT GTI À INSTALLER UNE ANTENNE INTERNET SUR L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ AU 9 AVENUE DU PHARE, LA MARTRE**

**Résolution 2017-06-67**

CONSIDÉRANT que GTI est un fournisseur internet; qui peut offrir un service internet optique à peu de frais pour les citoyens de La Martre et Cap-au – Renard.

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère et unanimement résolu par les conseillers présents d'autoriser GTI à installer une antenne sur l'édifice municipal situé au 9 avenue du Phare, La Martre

**20. INFORMATION**

- Monsieur Yves Sohier sera en vacance du 2 au 15 juillet 2017;
- Madame France Bergeron sera en vacance du 15 au 29 juillet 2017, la municipalité sera fermée.

**21. VARIA**

**Résolution 2017-06-67**

CONSIDÉRANT qu'un projet en partenariat avec le Conseil de l'eau du Nord à déjà été approuvé en 2015;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère, et unanimement résolu par les conseillers présents, que les travaux à la descente de bateau à côté du pont soit effectuer.

**22. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 19h 25 par Mme Édith Gagné, conseillère et unanimement résolu que la séance soit levée.

---

Yves Sohier, maire

---

France Bergeron, directrice générale